

Infal Mairie

LE JOURNAL DE SAINT-LEU D'ESSERENT - N°135 - OCTOBRE 2025 - WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR







Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Explorez les mûrs qui parlent...



En vous promenant dans les rues de Saint-Leu d'Esserent, vous avez sans doute aperçu l'une des œuvres de l'artiste Caroline Vong, alias Shupaone. Invitée lors des Olympiades Culturelles, la graffeuse a réalisé une série de fresques à la bombe, inspirées des anciennes affiches publicitaires peintes sur les façades des boutiques.

Chaque création met en lumière une ou plusieurs des valeurs symboliques qui composent le logo de la ville :

> Marron : l'ancrage à la terre et au territoire

> Vert : la nature > Bleu : la rivière

> Rouge: l'optimisme et le dynamisme

Ces œuvres forment aujourd'hui un véritable parcours artistique, à découvrir dans des lieux emblématiques de la ville :

- Coulée verte : un paysage réinventé, où la médiathèque devient un lieu d'éveil et de rêverie
- École de musique : un musicien entouré de formes libres, comme si les notes s'étaient mises à danser
- Atelier des moines : l'Abbatiale, majestueuse et intemporelle, figée dans la lumière d'un matin d'été
- Place de la République : sur le pont, une scène du guotidien, douce poésie du vivre-ensemble
- Salle Art et Culture : l'ambiance électrique d'un concert, d'une fête, aux parfums d'antan
- Complexe P. Grousset : l'écho des dimanches d'autrefois, où le sport fluvial rimait avec art de vivre
- Mairie : l'esprit festif et chaleureux des bals populaires, où musique et rires se mêlent

















SOMMAIRE

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

DOSSIERS

Le Pôle Sécurité au service de votre tranquillité p.4 La musique à Saint-Leu, un véritable art de vivre p.6

Actualités

Retour en images

+ Agenda

CARNET

NAISSANCE

> Raphaël SCHILTZ, le 15 juillet 2025

BAPTÊMES

> Enzo et Milo DANTAN, le 5 juillet 2025

> Manon DEFROCOURT et Manuel LOBIEAUX, le 12 juillet 2025

MARIAGES

- > Morgane FAUCHEUX et Julien LECLERC, le 7 juin 2025
- > Jessica GUARINO et Damien RONCA, le 28 juin 2025
- > Justine HAUDECŒUR et Grégory SMUTEK, le 12 juillet 2025
- > Emilie MASSIN et Sébastien PRUVOST, le 6 septembre 2025

- > Francette BOITEL, née LAHORTE, le 29 juin 2025
- > Ginette GROSJANT, née BLONDET, le 5 juillet 2025
- > Dominique JACQUEMIN, née ALFONSI, le 9 juillet 2025
- > Jeanne BOURCY, née GAUL, le 21 juillet 2025
- > Madeleine DELAYEN, née LONGUET, le 1er août 2025

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (disponible en mairie et sur le site de la ville) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à

pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h Mercredi et vendredi: 8h30-12h / 14h30-17h Le samedi: 9h-12h





f www.saintleudesserent.fr

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Élisabeth GODARD et Clémence BALLET service cor • Maguette: Charlotte FROBERGER, service communication
- Photos: service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression: Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage: 2400 exemplaires Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration





p.8

p.10

p.12

ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Ce nouveau numéro de votre Infomairie se veut fidèle à ses objectifs.

Vous informer sur le travail au quotidien des services municipaux. Aujourd'hui c'est le tour du Pôle Sécurité qui, comme vous le verrez, a des missions allant bien au-delà d'une « police municipale » classique.

C'est aussi le moment de célébrer tous ceux qui « font la musique » à Saint-**Leu** : les enseignants de l'École des Arts, les musiciens eux-mêmes, enfants, jeunes et adultes, y compris certains professionnels qui vivent dans notre commune.

Valoriser les efforts de tous dans la ville. Cela recouvre les travaux récents ou ceux qui vont commencer, ainsi que les fresques de l'artiste Shupaone, installées sur les murs de la ville après une réflexion menée par le Pôle Culture.

La couverture renvoie aux récentes Journées du Patrimoine, dont l'espoir de rassembler les passionnés d'Histoire et les familles a été couronné de succès. Merci de lire et de conserver l'agenda des manifestations des prochains mois, vous y trouverez sûrement les occasions de vous réunir et de passer un bon moment ensemble.

Bien cordialement.

Le Maire, Frédéric BESSET

INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 2 INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 3



Le Pôle Sécurité agit au quotidien pour faire de Saint-Leu d'Esserent une ville sereine, citoyenne et sécurisée. Sur le terrain comme dans les bureaux, ses agents œuvrent chaque jour pour assurer la tranquillité publique et répondre aux attentes des Lupoviciens avec proximité, disponibilité et réactivité. Leur rôle ne se limite pas aux interventions : ils mènent aussi des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, afin de renforcer la confiance et le bien-vivre ensemble.

Le Pôle Sécurité contribue aussi à la réussite de nombreux projets de la ville, qu'il s'agisse du bon déroulement des manifestations, de l'application de la politique d'urbanisme ou encore de la gestion de situations exceptionnelles (Plan Communal de Sauvegarde).

Une équipe présente et active sur le terrain

L'équipe se compose d'un directeur, **Alan Duez**, de deux brigadiers-chefs principaux, d'un gardien-brigadier et d'une agente administrative. Ils organisent leur travail autour de deux axes complémentaires : l'action opérationnelle sur le terrain et la gestion administrative et réglementaire.

Les agents de la police municipale interviennent sur des « missions de police-secours ». Ils répondent aux appels ou aux signalements et peuvent être amenés à gérer toutes sortes de situations d'urgence : cambriolages, accidents de la route, agressions... Tous sont formés aux gestes de premiers secours ce qui leur permet de porter assistance immédiatement et, si nécessaire, d'intervenir avant l'arrivée des pompiers et de la gendarmerie.

Au-delà de ces interventions, leur présence régulière dans les rues de la commune contribue à la prévention et à la sérénité des habitants. Ils effectuent des rondes de jour comme de nuit, et veillent particulièrement à la sécurité des enfants aux abords des écoles.

Les agents participent également à la sécurisation des manifestations. Avant chaque événement, ils prennent part, avec les élus et les organisateurs, aux commissions de sécurité pour encadrer l'installation des structures et vérifier leur conformité. Le jour venu, ils assurent la surveillance et veillent au respect des consignes liées au plan Vigipirate.

En complément des contrôles effectués lors des patrouilles, la Police Municipale effectue des contrôles routiers et la ville s'est dotée d'un radar mobile afin de renforcer la lutte contre les excès de vitesse. Ils assurent également la surveillance des habitations lors des absences prolongées, grâce au dispositif « Opération Tranquillité Vacances », qui permet aux habitants de partir sereinement.

Certaines de ces missions sont menées en partenariat avec la **Gendarmerie**, dans le cadre d'une convention de coordination. Cette collaboration renforce l'efficacité des actions menées.

Le Pôle Sécurité est doté de moyens modernes pour plus d'efficacité:

- Caméras individuelles pour les agents : plus de transparence, de protection et d'apaisement lors des interventions.
- 33 caméras de vidéoprotection réparties dans la commune, permettant de renforcer la sécurité dans l'espace public. Les images peuvent être exploitées par la Gendarmerie en cas d'enquête judiciaire.
- Armement des agents depuis mars 2024, après une formation rigoureuse et une autorisation préfectorale, pour garantir leur sécurité et celle des citoyens. Cette décision votée au Conseil Municipal de juin 2023 vient en complément de l'armement intermédiaire dont les agents sont déjà équipés.
- Acquisition d'un nouveau véhicule, courant octobre 2025.



66 Sécurité et bien-vivre ensemble, c'est l'engagement du Pôle Sécurité de Saint-Leu d'Esserent 33.

Stéphane Haudecœur, Maire-adjoint à la Sécurité et à la Continuité de Service.

Une mission qui va au-delà du terrain

Le travail du Pôle Sécurité comprend également un volet administratif et réglementaire essentiel. Les agents assurent ainsi la **police de l'urbanisme**, en contrôlant les chantiers privés, en suivant l'état des logements dégradés ou non conformes, ou encore en vérifiant le respect du permis de louer. Ils rédigent également les arrêtés municipaux nécessaires à l'occupation du domaine public, qu'il s'agisse de manifestations ou de travaux.

Par ailleurs, le Pôle instruit et suit diverses demandes administratives : licences de taxi, autorisations de débits de boissons, dossiers liés aux chiens catégorisés ou attestations d'accueil. Les autorisations de démarchage commercial à domicile sont également gérées par la police municipale, et la liste des sociétés habilitées est mise à disposition des habitants sur le site de la ville.

Proximité, prévention et pédagogie

Être à l'écoute, informer et sensibiliser fait partie intégrante du métier de policier municipal. Les agents interviennent notamment auprès des jeunes, que ce soit lors de sorties à vélo avec les enfants du centre de loisirs ou à travers des séances de sensibilisation à la sécurité routière dispensées aux élèves de 6e du collège.

Ils peuvent également être amenés à effectuer des **rappels à l'ordre** : un avertissement verbal, délivré par Monsieur le Maire avec l'accord et le suivi du Parquet, permet de désamorcer des situations d'incivilités ou de conflits de voisinage sans avoir à recourir à des poursuites judiciaires.

La prévention s'exprime aussi à travers le Conseil des droits et devoirs des familles. Créé fin 2024 par délibération du conseil municipal, il accompagne les parents et leurs enfants lorsqu'ils rencontrent des difficultés, dans un esprit de dialogue et de soutien. Enfin, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, constitue un lieu d'échanges privilégié. Il réunit régulièrement élus, gendarmerie, collège et services municipaux afin de partager leurs constats et de définir ensemble des solutions adaptées aux problématiques locales.





Une réserve citoyenne pour faire face aux situations exceptionnelles

Depuis juin 2023, la Réserve Communale de Sécurité Civile renforce le dispositif existant du Plan Communal de Sauvegarde (plan Orsec de la commune). Composée de bénévoles formés, elle intervient en appui en cas de crise pour informer la population, sécuriser les zones touchées, accueillir les sinistrés, apporter un soutien logistique. Ce projet incarne pleinement les valeurs de solidarité et d'entraide entre les Lupoviciens.

portrait ALAN DUEZ



À 44 ans, **Alan Duez** est aujourd'hui directeur du Pôle Sécurité. Il a d'abord exercé près de 20 ans dans le secteur de l'automobile, gravissant les échelons de mécanicien à chef d'agence. En 2017, il fait un virage professionnel et rejoint la ville en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Il passe ensuite le concours de gardien-brigadier, intègre la police municipale, et devient directeur en

66 Les seules barrières qu'on a dans la vie sont celles qu'on s'impose à soi-même 33, aime-t-il répéter.

Animé par le désir de servir et d'être utile à la collectivité, Alan insuffle à son équipe une dynamique humaine et participative, fondée sur l'écoute, la cohésion et le sens du devoir.

INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 4 INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 5



À Saint-Leu d'Esserent, la musique est bien plus qu'une discipline : c'est un véritable art de vivre, nourri par l'École des Arts, les interventions scolaires, et une programmation culturelle riche tout au long de l'année.

Réforme pédagogique : s'éveiller, s'épanouir, s'émanciper

L'École des Arts propose un large éventail de cours adaptés à tous les âges, de l'éveil du tout-petit jusqu'à l'adulte confirmé, dans des disciplines variées.

Au cœur de cette école : des professeurs pédagogues et engagés, tous musiciens professionnels, partageant leur expérience et leur savoir-faire.

Ioulia Adamov : piano et claviers

Guillaume Chefdeville : batterie et percussions

Florence Duquesnoy: flûte traversière, flûte à bec, chorale enfants et adolescents

Christelle Famelart: chant, technique vocale et chorale adulte

Sébastien Guez : guitare classique

Georges Le Moigne : violon, alto, violoncelle, contrebasse **José Murez :** quitare folk, quitare et basse électrique



Plusieurs choix sont proposés :

> Cursus loisirs (pour s'initier à une discipline musicale) et cursus diplômant, structuré par des cycles successifs, pour progresser dans une discipline.

> Parcours classique et parcours musiques actuelles

Une nouveauté pour la rentrée 2025 : il est désormais possible de passer les cycles en **candidat libre**, afin de valider ses acquis même en étant autodidacte. À la réussite de l'examen, le candidat libre se verra diplômé d'une Validation d'Acquis d'Expérience Musicale dans un fin de cycle (I/II ou III).





L'école de musique dispose de nombreux **ensembles musicaux** : percussions, vents, cordes, ensemble pop rock, chorale etc. Ces ensembles favorisent les moments de partage et de convivialité autour de la pratique de l'instrument et de la passion commune : la musique.

La formation musicale passe aussi, bien sûr, par les **cours de solfège** permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour lire, écrire et interpréter la musique. La notation moderne des accords ainsi que l'improvisation sont abordées et encouragées.

Des **stages**, comme celui de percussion corporelle organisé début 2025, offrent des expériences originales : jouer avec le corps, le mouvement et le rythme.

Les élèves de l'École des Arts bénéficient également de certains avantages : accès aux répétitions interdisciplinaires, tarifs préférentiels sur les stages.

L'école de musique est en cours de rénovation avec la création d'une nouvelle salle de cours au rez-de-chaussée, l'installation de toilettes PMR (personnes à mobilité réduite) et la rénovation de la toiture qui commence dans quelques jours.

Éveil musical à l'école : une chance pour tous les enfants

Chaque élève de la commune bénéficie de **séances de musique assurées par un professeur de l'École des Arts,** de la maternelle (découverte sur 1 trimestre) jusqu'à la fin de la primaire (à l'année). Une initiative rare dans les communes où l'initiation est souvent laissée à l'équipe enseignante (qui est bien entendu associée à la démarche). Ce programme se clôture en mai par les restitutions musicales des écoles, dans la Salle Art et Culture.

Depuis l'an dernier, une **semaine découverte** est organisée en juin : les classes ainsi que le centre de loisirs se rendent à l'École de musique pour des ateliers d'initiation aux instruments. Objectif : éveiller les enfants et leur faire découvrir l'éventail des disciplines enseignées à l'École des Arts.

Vie culturelle : concerts, festivals et fêtes partagées

La programmation musicale rayonne toute l'année :

- > Le **« Festival des chœurs de l'Abbatiale »**, label créé en 2024, inclut désormais le Festival des clochers. Il englobe l'ensemble des concerts proposés dans notre magnifique église prieurale.
- > L'association **Le Tourbillon des Arts** participe activement à l'animation musicale locale en organisant des concerts, soirées musicales, etc.
- > La **Fête de la Musique**, le 21 juin, moment fort de la saison, rythmé en 2025 par un concours musical offrant une journée en studio d'enregistrement un grand succès populaire.
- > La **Fête nationale**, marquée par le traditionnel feu d'artifice, propose chaque année un thème musical différent, tendant vers un véritable spectacle son et lumière.

D'autres temps forts ponctuent l'année : les Journées du patrimoine, la Fête de la Rivière, la Magie de Noël... tous colorés par des moments musicaux festifs.







Identité sonore : quand la musique raconte la ville

Saint-Leu n'a pas hésité à créer sa propre **identité sonore.** Une composition signée Sébastien Guez a été enrichie par les paroles écrites par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (*voir InfoMairie n°130 – oct. 2024*). Cette composition a été récemment orchestrée et sera prochainement jouée par les élèves de l'École des Arts.

Des musiciens parmi les lupoviciens

Saint-Leu d'Esserent a la chance de compter parmi ses habitants des artistes de renom. Le tromboniste **Glenn Ferris**, figure internationale de la scène jazz contemporaine et Chevalier des Arts et Lettres depuis 2002, incarne cette excellence musicale. Sa discographie, riche et éclectique, témoigne d'un parcours artistique remarquable.

Autre fierté locale, **Guy Jaillard**, maître luthier depuis plus de 40 ans, est reconnu pour son savoir-faire unique dans la création et la restauration d'instruments anciens. Il a également marqué la vie culturelle lupovicienne en dirigeant l'Harmonie Batterie-Fanfare de la ville pendant plus de trois décennies.

La musique se vit aussi en duo avec **Brigitte Coissard** et **Lionel Coulpier**, que le public a pu applaudir lors des 3 dernières éditions de la Fête de la Rivière, sur leur péniche, apportant ainsi un souffle artistique singulier aux événements locaux. Professeur de piano et concertiste de talent, Brigitte partage la scène avec Lionel, trompettiste, ingénieur du son pour de grands artistes de Jazz et régisseur à l'Olympia.

La musique n'est pas seulement enseignée ou jouée à Saint-Leu d'Esserent : elle est vécue collectivement, célébrée et partagée. Un véritable vecteur de cohésion, de créativité et de fierté locale.

Nouveauté 2025 : louer une salle pour vos événements culturels

Désormais, il est possible de louer l'Auditorium, l'Atelier des Moines ou les Écuries de la Guesdière pour organiser concerts, conférences ou événements culturels. Pour en savoir plus, contactez le Pôle Culture de la mairie : 03 44 56 05 34.

INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 6 INFO | MAIRIE - Nº135 - OCTOBRE 2025 - 7

Actualités Actualités

Berges de l'Oise : le projet entre en phase opérationnelle

Dans le dernier numéro, nous vous présentions le projet des Berges de l'Oise, porté par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) avec le soutien de la commune, une voie verte de près de 9 km qui reliera Saint-Leu à Creil.

Ce projet d'envergure offrira à terme un espace de promenade et de mobilité douce, sécurisé et agréable, au fil de la rivière. Pour en savoir plus, l'exposition reste visible quai d'Amont, sous le pont, ainsi que sur le site internet de la ville. Le chantier débutera dans les prochains mois, à Saint-Leu, au niveau de la rue Marcel Paul. Le projet est découpé en plusieurs tronçons, dont la phase la plus importante pour la commune sera engagée en 2027.

2026

- > Ec'eauport-Écluse (Creil-Montataire) (1)
- > Rue Marcel Paul (Saint-Leu) (2)

> Écluse (3)

- > Passerelle du Thérain (4) > Parc à cendres (chemin) (5)
- > EDF **(6)**
- 2027 > Parc à cendres (accès) (7) > Place Baroche (12) > Pont Ferroviaire (8)
- > Quai à charbon (9)



> Ouai d'Amont (11)

> Base de loisirs (14)

> Quai d'Aval (13)



Le Conseil Municipal des Jeunes remercie chaleureusement tous les habitants qui ont pris part à son sondage sur le don du sang. Votre participation est précieuse : les jeunes élus vous tiendront informés des suites concrètes données à ce projet citoyen.

Parallèlement, la campagne de sensibilisation à la sécurité routière se poursuit : les affiches réalisées par le CMJ sont toujours visibles sur les panneaux d'affichage de la commune et sur nos réseaux sociaux. N'hésitez pas à les consulter et à les partager!

Avec la rentrée, le CMJ se remet pleinement au travail : les projets en cours reprennent et de nouvelles initiatives sont déjà en préparation.



Travaux de modernisation des bâtiments municipaux pendant l'été

Les fermetures estivales de lieux municipaux ont permis la réalisation de plusieurs rénovations : création d'une nouvelle salle de cours et de toilettes PMR dans l'École de Musique, nouveau sol dans le gymnase du Complexe P. Grousset, circuit vélo dans l'école J.B. Clément.

Un réseau d'antennes Wi-Fi a également été déployé, permettant désormais de garantir une connexion stable et performante aussi bien au sein du groupe scolaire J.B. Clément que sur l'ensemble du complexe sportif P. Grousset. Enfin, le remplacement des fenêtres de l'école R. Carbon est terminé.



Tout le détail de ce conseil municipal

est sur notre site internet

7

Un nouveau point de vente de légumes bio à Saint-Leu : du producteur à votre panier!



Bonne nouvelle pour les amateurs de produits sains et locaux : un point de vente de légumes bio en direct du producteur ouvre ses portes à Saint-Leu.

Installé depuis 2022 sur notre commune, Paul Brunner-Haour, maraîcher en agriculture biologique, a bénéficié du soutien actif de la ville qui est propriétaire de 30% du terrain qu'il cultive. Il fournit déjà chaque semaine les restaurants scolaires de Saint-Leu avec ses légumes bio, que nos agents de restauration intègrent dans la préparation des entrées.

Désormais, il vous propose également ses produits en vente directe sur son exploitation. Une belle opportunité pour consommer des légumes de saison variés,

100 % bio, cultivés localement et vendus sans intermédiaire, dans une logique de circuit court.

Ouvert les samedis de 9h à 12h, Allée de l'Horizon.

L'offre de commerce s'élargit au cœur de ville : retoucherie et auto-école

Une retoucherie a récemment ouvert ses portes à l'arrière de la place de la République, proposant un service de proximité attendu par les habitants dans l'entretien et la réparation de vêtements : ourlets, retouches, réparations, changement de fermetures et repassage. De même l'auto-école qui s'était déplacée pendant quelques temps est revenue dans la commune rue Christine.

Retoucherie 70:06 13 98 20 08 SF Auto-École: 03 44 56 36 40



Conseil Municipal du 1er juillet 2025 Points principaux abordés

> Services à l'enfance

- Modification du règlement intérieur : ajout d'une règle en cas de non-fréquentation d'une activité (pause méridienne, périscolaire...) pendant un mois sans communication des familles ; précision des conditions d'annulation en cas d'absence d'un enseignant.
- Synthèse des services municipaux rendus aux élèves des écoles 2025-2026 : présentation du document annuel et des compléments apportés : précisions sur la loi Egalim pour la réduction du gaspillage alimentaire, changement de fenêtres à l'école R. Carbon en 2024 et 2025, ateliers organisés par le service Patrimoine à destination des scolaires...
- Subvention complémentaire pour le séjour éducatif à la Base de Loisirs Intercommunale des élèves de CM1 et CM2 de l'école J.B. Clément : après un versement initial de 1 000 €, la subvention totale versée par la collectivité s'élève à 3 000 €.

> Services culturels

• Modification du règlement intérieur de l'École des Arts création d'une offre « bouquet » et tarification réduite pour les musiciens des cours individuels vers les cours collectifs ; intégration des candidats libres aux examens des cycles musicaux; ouverture au parcours cursus des classes d'arts plastiques et de théâtre.

• Règlement intérieur des locations de salles du Pôle Culture : mise à la location de trois salles à vocation culturelle (l'Auditorium de la Médiathèque, les Écuries de la Guesdière et l'Atelier des Moines).

> Soutien financier à des événements

- Amour d'Enfants : 400 € pour la manifestation du
- Carnaval des Possibles : 1 000 € pour la manifestation du 28/09/25
- > Mise en place et application sur le territoire du projet « Tournages cinéma » porté par l'ACSO : présentation des conventions et des grilles tarifaires.
- > Plan Local d'Urbanisme (PLU) : arrêt de l'étude initiée en octobre 2022. Validation du projet de PLU (qui sera soumis à enquête publique) avec aussi la délimitation du nouveau périmètre de protection des monuments historiques.
- > Composition du conseil communautaire de **I'ACSO de 2026 :** avis favorable pour la reconduction d'un accord de répartition dérogatoire permettant de répartir jusqu'à 10% supplémentaires de sièges, augmentant ainsi la représentation des communes de plus petite taille. Cet accord permettra de maintenir la représentation de Saint-Leu à 3 sièges, alors que le statut de droit commun prévoit 2 sièges.

retour en images

retrouvez plus de photos sur les réseaux sociaux de la ville :









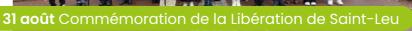
21 août Escape Game Mystère à Saint-Leu **pût** Fête de fin de centre de loisirs

































OCTOBRE

CHANTIER NATURE

LE 4 OCTOBRE DE 9H À 16H

Complexe Pascal Grousset

Gratuit – ouvert à tous

Sur inscription: 03 44 56 05 34 culture@saintleudesserent.fr

LUPOROSE - COURSE SOLIDAIRE ORGANISÉ PAR LE CMJ

LE 5 OCTOBRE À 10H

Complexe Pascal Grousset

Tarif libre – ouvert à tous

Evénement organisé au profit de la Ligue Contre le Cancer

Sur inscription : 03 44 56 81 01

 $\underline{correspondance.ejs@saintleudesserent.fr}$

Semaine Bleue



LOTO NUMÉRIQUE LE 6 OCTOBRE À 14H

GYM DOUCE SÉNIORS LE 7 OCTOBRE À 14H30

DANSE EN LIGNE LE 8 OCTOBRE À 14H30

SPECTACLE CABARET LE 9 OCTOBRE À 14H

JEUX DE SOCIÉTÉ ET ATELIERS CRÉATIFS LE 10 OCTOBRE À 14H

Toutes ces animations sont gratuites et à destination des séniors de +62 ans. Sur inscription : 03 44 56 60 02 social@saintleudesserent.fr

LE MOIS DE LA PEUR

JEUX DE ROLES

«LOUP-GAROU» LE 18 OCTOBRE À 18H

Gratuit- une session à partir de 8 ans et 1 session à partir de 13 ans

DONJON ET CHATON ou ZOMBICIDES LE 22 OCTOBRE À 10H

Gratuit - une session à partir de 8 ans et une session à partir de 14 ans

Auditorium de la médiathèque Sur inscription 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

CONTE D'HALLOWEEN «LA FOLLE EXPÉRIENCE D'IGOR»

LE 21 OCTOBRE À 18H

Auditorium de la médiathèque Gratuit - à partir de 5 ans

Sur inscription: 03 44 56 05 34 mediatheque@saintleudesserent.fr

ESCAPE GAME HALLOWEEN LE 22 OCTOBRE À 14H | 15H20 | 16H40

Les Écuries de la Guesdière

Les Ecuries de la Guesdiere Gratuit - à partir de 12 ans accompagné d'un adulte Sur inscription : 03 44 56 05 34 patrimoine@saintleudesserent.fr

LE 24 OCTOBRE À 19H Abbatiale Gratuit - ouvert à tous Sur inscription : 03, 44, 56, 05, 34

MYTHE ET LÉGENDES

Sur inscription: 03 44 56 05 34 patrimoine@saintleudesserent.fr

VISITE A LA LAMPE TORCHE

FILM « CHAIR DE POULE 2 : LES FANTÔMES D'HALLOWEEN»

LE 25 OCTOBRE À 15H

Auditorium de la médiathèque Gratuit - à partir de 7 ans

Sur inscription: 03 44 56 05 34 mediatheque@saintleudesserent.fr

NUIT DE L'EFFROI COURSE D'ORIENTATION

LE 25 OCTOBRE À 19H

Base de Loisirs

Payant à partir de 8€ - à partir de 14 ans accompagné d'un adulte Info : 03 44 56 81 01

scolaire.sport.direction@saintleudesserent.fr









CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS LE 25 OCTOBRE À 16H30

Salle Art & Culture

Gratuit – nouveaux diplômés d'un CAP, BAC, BAC PRO, BEP ou BTS

Sur inscription: 03 44 56 87 11 scolaire@saintleudesserent.fr

NOVEMBRE

COMMÉMORATION ARMISTICE DE LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE

LE 11 NOVEMBRE À 10H30

Cour de la Mairie

Gratuit – ouvert à tous Info: 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

ATELIERS MÉMOIRE

LES 10,17,24 NOVEMBRE ET 1^{ER} ET 8 DÉCEMBRE À 10H

Gratuit – séniors +62 ans Sur inscription: 03 44 56 60 02 social@saintleudesserent.fr

CONTE D'AUTOMNE «PAS SI BÊTE»

LE 23 NOVEMBRE À 15H

Auditorium de la médiathèque

Gratuit – à partir de 8 ans Sur inscription : 03 44 56 05 34 mediatheque@saintleudesserent.fr

Colis des aînés

DISTRIBUTION

29 NOVEMBRE DE 9H À 12H 3 ET 10 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

© Écuries de la Guesdière



DÉCEMBRE

SHOW LASER

LE 5 DÉCEMBRE | PLUSIEURS SÉANCES | INFORMATIONS À VENIR

Abbatiale

Gratuit – tout public – jauge plafonnée

Info: 03 44 56 05 34 pole.culture@saintleudesserent.fr

MARCHÉ DE NOËL

LE 6 DÉCEMBRE DE 14H À 19H LE 7 DÉCEMBRE DE 10 À 18H

Salle Art & Culture

Ouvert à tous

Info: 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

VISITE DE L'ABBATIALE À LA LAMPETORCHE LE 6 DÉCEMBRE À 17H

Abbatiale

Gratuit – ouvert à tous

Sur inscription: 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

SPECTACLE DE NOËL «LE BUREAU DES LUTINS FARCEURS»

LE 19 DÉCEMBRE À 18H30 Auditorium de la médiathèque

Gratuit – à partir de 3 ans

Sur inscription: 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

CHASSE AU TRÉSOR DE NOËL LE 20 DÉCEMBRE À 14H ET 16H

Atelier des Moines

Gratuit – à partir de 8 ans accompagné d'un adulte

Sur inscription: 03 44 56 05 34 patrimoine@saintleudesserent.fr



